

vulpiculteurs au moyen de l'élevage sélectionné. Tandis que les expériences se poursuivaient dans l'Île du Prince-Edouard, d'autres provinces s'essayaient aussi à l'élevage des renards en captivité; l'entreprise réussit dans le Québec en 1898, en Ontario en 1905 et en Nouvelle-Ecosse en 1906. La vulpiculture se pratique maintenant dans toutes les provinces du Dominion et le nombre de fermes à fourrure a augmenté sans cesse jusqu'au début de la guerre. Le gouvernement fédéral dirige une ferme expérimentale d'élevage à Summerside, dans l'Île du Prince-Edouard, où sont étudiés les problèmes relatifs à la reproduction, l'alimentation, l'habitation et l'entretien général.

Bien que le renard ait été le premier animal à fourrure élevé en captivité, l'élevage de plusieurs autres espèces d'animaux à fourrure—le vison, le raton laveur, la mouffette, la marte, le pékan et le lapin—se poursuit actuellement. Les fermes de visons sont les plus nombreuses parmi ces diverses catégories, les fermes de ratons laveurs venant en second. De 1920 à 1939, l'élevage des animaux à fourrure au Canada a progressé rapidement et, au cours de cette période, il y a eu un changement notable dans le genre de fourrure le plus acceptable sur le marché. Le renard noir était populaire il y a vingt-cinq ans. Quelques années plus tard, les prix les plus élevés allaient aux peaux de renard au quart ou à demi argentés et, ces dernières années, les renards complètement argentés et nouveau type ont atteint les plus hauts prix. La création d'un nouveau type de renard et de vison a stimulé la vulpiculture. Le renard nouveau type tel que platine, platine-argenté, perle-platine et blanc trouve marché ouvert ainsi que le nouveau type de vison des variétés suivantes: noir-argenté, platine-argenté, bleu, blanc neigeux et autres nuances.

En 1939, le gouvernement fédéral a introduit le classement des fourrures au Ministère de l'Agriculture. Un des principaux buts du classement des fourrures est d'obtenir une qualité uniforme, afin que les acheteurs étrangers puissent choisir les fourrures sans avoir à les examiner en personne. Le classement est très avantageux tant pour le producteur que pour le commerce en général: (1) il renseigne l'éleveur sur la valeur exacte de ses peaux et l'encourage à améliorer la qualité de ses produits; (2) il fournit les directives nécessaires en vue des accouplements futurs; (3) il élève le niveau de la production entière de peaux; et (4) il hausse le niveau des prix des peaux de meilleure qualité.

**Statistiques des fermes à fourrure.**—Les tableaux suivants indiquent le nombre et la valeur des fermes et des animaux à fourrure ces dernières années.

**1.—Fermes à fourrure, valeur foncière et valeur des animaux à fourrure, par province, 1941-43**

Province ou territoire	Fermes à fourrure			Valeur des terrains et bâtiments			Valeur des animaux à fourrure		
	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943
	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Pr.-Edouard.....	635	1,034	840	567,308	701,383	708,711	467,295	586,638	879,326
Nouvelle-Ecosse.....	673	543	474	212,991	187,312	185,451	275,657	208,106	325,061
Nouv.-Brunswick.....	581	726	610	299,993	341,141	313,715	394,658	428,369	627,385
Québec.....	2,637	2,341	2,129	1,276,550	1,361,087	1,368,939	1,672,160	1,658,501	2,375,384
Ontario.....	1,298	1,101	1,046	1,373,265	1,306,091	1,439,056	1,736,099	1,364,707	2,190,642
Manitoba.....	701	548	505	1,122,333	1,088,036	1,129,235	1,012,535	776,207	1,126,959
Saskatchewan.....	628	522	474	709,463	484,624	533,607	616,698	454,565	700,097
Alberta.....	858	716	643	1,185,757	1,228,101	1,222,966	1,335,170	1,010,986	1,404,140
Col. Britannique.....	419	298	247	483,114	451,555	437,691	412,942	263,422	411,669
Yukon.....	10	6	5	12,100	9,650	18,975	5,757	2,355	4,240
<b>Totaux.....</b>	<b>8,440</b>	<b>7,835</b>	<b>6,973</b>	<b>7,242,874</b>	<b>7,158,950</b>	<b>7,358,346</b>	<b>7,928,971</b>	<b>6,753,855</b>	<b>10,044,903</b>